

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18867 - 73ÈME ANNÉE

## Rapport du Conseil économique social environnemental régional « Regard sur la pauvreté »

### La lutte contre la pauvreté au cœur d'un projet partagé par les Réunionnais



Le CESER tenait hier à la Région la dernière séance plénière de sa mandature. Parmi les dossiers à l'ordre du jour, les conseillers ont adopté un rapport sur la pauvreté à La Réunion, présenté par la Commission Affaires sociales, culturelles, sportives, Solidarité et Égalité des chances. L'analyse présentée dans ce document fait apparaître des convergences avec celles et ceux qui pensent que la sortie de crise se situe dans l'application par les Réunionnais d'un projet partagé le plus consensuel possible. Le CESER rappelle que la lutte contre la pauvreté doit être au cœur de ce projet réunionnais.

**E**n 2013, l'INSEE publiait une étude intitulée « Une situation hors-normes ». Sur la base des indicateurs sociaux de notre île, il ressortait que La Réunion était un département socialement hors-normes. En octobre 2013, la Direction de la jeunesse et des sports établissait un diagnostic territorial faisant état des domaines de pau-

vreté par politique publique. Ces deux documents sont le point de départ du travail de la Commission Affaires sociales, culturelles, sportives, Solidarité et Égalité des chances du CESER. Elle a présenté hier le résultat, un rapport intitulé « Regards sur la pauvreté ». Le texte du CESER dresse un état des lieux puis fait 12 propositions d'action.

Selon les critères de l'INSEE, 40 % des Réunionnais vivent en dessous du seuil de pauvreté. C'est l'équivalent des quartiers les plus touchés par ce phénomène en France. La principale raison est le manque d'emploi. De plus, 4 villes Réunionnaises font partie des 6 communes ayant la plus forte proportion de pauvre parmi les 100

communes les plus peuplées de la République.

## Mal-logement et illettrisme

La première conséquence de cette situation est la difficulté à se loger. De nombreuses familles n'ont pas la possibilité d'habiter dans un foyer où le loyer est adapté à leur capacité de payer. Ceci a pour résultat le maintien à La Réunion de nombreux logements insalubres. Au 1er janvier 2017, 20.000 personnes étaient sur la liste d'attente pour bénéficier d'un logement social alors que le rythme de production est jugé insuffisant. Il a permis jusqu'à présent d'arriver à 70.444 logements sociaux.

La seconde se répercute sur la santé en raison d'une plus grande difficulté d'accéder aux soins. Cela pousse de nombreuses personnes à renoncer à se soigner pour des raisons financières. Et un mauvais état de santé est un obstacle pour sortir de la pauvreté.

La Commission du CESER met également en évidence des effets sur les 118.000 enfants qui vivent dans une famille pauvre. Ils ne disposent pas à la maison des mêmes moyens pour réussir que leurs camarades. Le CESER constate également que l'illettrisme se maintient à un niveau élevé. Il touche 116.000 personnes et constitue un obstacle à l'acquisition de qualifications ce qui fait de lui « un obstacle difficile à surmonter dans la lutte contre la pauvreté ». Pour le CESER, l'acquisition de la lecture et de l'écriture à la fin du cycle élémentaire pour tous les Réunionnais est une priorité. Cela suppose une rénovation pédagogique, s'appuyant notamment sur « une école plus coopérative » intégrée dans son quartier, le développement des activités périscolaires. De plus, la lutte contre le décrochage scolaire doit s'intensifier. Car la pauvreté fait des ravages parmi les jeunes qui ne sont pas diplômés.

## Personnes âgées et petite enfance

Outre les jeunes, les personnes âgées sont une partie de la population très gravement touchée. 42 % vivent sous le seuil de pauvreté. C'est le résultat d'une vie active marquée par la précarité qui n'a pas permis de cotiser suffisamment pour avoir une retraite suffisam-

ment élevée. Aussi le CESER met-il en garde contre la sous-estimation du vieillissement de la population. Si rien ne change, la proportion de pauvres parmi les retraités continuera de s'accroître.

À l'autre bout de la pyramide des âges, le CESER constate également « une prise en charge de la petite enfance insuffisante ». Le taux de couverture des structures d'accueil est de 25 %, contre 56 % pour la France et les DOM réunis. D'où l'importance d'investir dans la formation de personnes susceptibles de répondre à ces besoins, et d'augmenter de manière importante les recrutements dans ce secteur.

Tous les facteurs énumérés ci-dessus peuvent se combiner, note le CESER, ce qui entretient un « cycle infernal de la pauvreté ».

## Réponses insuffisantes

Du côté des politiques publiques, leur rôle à La Réunion consiste à atténuer les effets de la pauvreté. Pour cela, des mesures de redistribution sont prises par l'intermédiaires de diverses allocations versées par la CAF. Fin 2016, plus de 235.000 personnes étaient couvertes par un minima social, cela fait pas loin d'un Réunionnais sur trois. Au total, les prestations de la CAF représentent 1,9 milliards d'euros par an, dont plusieurs sont gérées par le Conseil départemental. Ceci met cette collectivité en difficulté, car les compensations versées par l'État au titre de la décentralisation ne suivent pas le rythme des dépenses. Le CESER note également le travail important des associations, tout en déplorant qu'elles ne soient pas assez soutenues par les pouvoirs publics. Enfin, « l'aide d'urgence » s'avère plus que jamais nécessaire : en 2016, 80.000 personnes ont eu droit à une aide alimentaire.

Le CESER souligne aussi les limites du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. « Les réponses apportées ne sont pas suffisantes par rapport à l'ampleur et à la durabilité du phénomène de pauvreté à La Réunion puisqu'elles n'ont pas produit les effets escomptés pour inverser la tendance ».

« Si le manque d'emplois et le mal-emploi sont les causes principales de la pauvreté à La Réunion », précise le rapport du CESER, « la création d'emplois, de qualité et rémunérés correctement, se retrouve donc logiquement à la racine de la résolution de ce problème

systémique ». Le CESER plaide pour des politiques liées entre elles dans les domaines de l'emploi, des transports et de la garde d'enfants

## « Projet de société, collectif et partagé »

L'assemblée met aussi en évidence le rôle du projet de société : « Ainsi, l'importance de la pauvreté à La Réunion représente un véritable défi à relever, mais celui-ci n'est pas uniquement d'ordre social ou économique. C'est avant tout un enjeu sociétal d'ordre public. L'amélioration durable des conditions de vie des Réunionnais en situation de pauvreté se réalisera donc grâce à la définition d'un projet de société, collectif et partagé ». Et de poursuivre : « ce projet de société, collectif et partagé, pour le développement de la Réunion doit réunir un large consensus à La Réunion, auprès des Réunionnais, mais aussi au sein des décideurs politiques. L'adhésion des composantes politiques doit se faire au-delà de tout clivage, afin de lui permettre de s'appuyer sur des choix concertés, partagés et cohérents. Cela lui confèrera une légitimité nécessaire dans le cadre des discussions avec l'État ».

En conclusion de son analyse, le CESER note que « des outils sont aujourd'hui proposés pour donner un cadre aux discussions et aux ambitions : les Assises de l'Outre-mer et les plans de convergence de la loi égalité réelle. Mais sommes-nous prêts et assez mûrs ? ».

Le CESER montre ainsi des convergences avec d'autres analyses, notamment du PCR, qui appellent les Réunionnais à construire ensemble un projet et à en faire la base des politiques publiques menées à La Réunion. Un projet fait par les Réunionnais, pour les Réunionnais et appliqué par les Réunionnais. Le rapport voté hier par le CESER insiste sur l'importance de faire de la lutte contre la pauvreté un des piliers de ce projet réunionnais. C'est une question de justice et de cohésion, car le développement de La Réunion ne pourra pas se faire s'il exclut dès le départ 40 % de la population. Les Assises des Outre-mer ouvrent bien une fenêtre de tir pour se faire entendre, à condition d'être unis sur l'essentiel.

M.M.

## Edito

# L'unité de la droite aux sénatoriales n'était bien que de façade

**H**ier, une décision du Conseil constitutionnel a fixé une échéance aux responsables politiques de La Réunion. Elle a confirmé l'élection de Nassimah Dindar comme sénatrice. La nouvelle parlementaire ne peut donc plus être en même temps présidente du Conseil départemental. Elle a donc 30 jours pour démissionner de ce mandat. Une nouvelle élection devra ensuite se tenir dans les 30 jours suivants pour désigner une ou un successeur à Nassimah Dindar. Ce scrutin suppose aussi de réélire une nouvelle Commission permanente. Autrement dit, deux ans et demi après les dernières élections départementales, l'assemblée se trouve dans la même situation qu'au lendemain de sa prise de fonction : elle doit se choisir un nouvel exécutif.

Dans le Conseil départemental, la droite est largement majoritaire. Mais un événement survenu la veille de la confirmation de l'élection de Nassimah Dindar est venu éclairer sur les divisions de ce groupe.

Pour remplacer Viviane Malet à la présidence du Centre départemental de gestion, la droite s'est scindée en deux courants qui avaient chacun leur candidat. Les positions étaient très tranchées, et les prises de position publiques étaient peu empreintes de diplomatie. Une aile ayant comme leaders Michel Fontaine, maire de Saint-Pierre, et André Thien Ah-Koon, maire du Tampon, comptait bien garder la direction de cette institution dans son giron. Elle a dû faire face à un autre candidat soutenu par Didier Robert, président de Région. Au moment de passer au vote, elle avoua par avance sa mise en minorité en quittant la salle, laissant le champ libre à l'élection du candidat de Didier Robert.

Chacun de ces courants convoite également la présidence du Conseil départemental. Des noms circulent publiquement. Cyrille Melchior, actuel premier vice-président de la collectivité est soutenu par Michel Fontaine et André Thien Ah-Koon, tandis que Jean-Claude Lacouture bénéficie du soutien de Didier Robert. Dans l'assemblée départementale, aucun de ces courants ne dispose à lui seul de la majorité. Chaque camp devra donc rechercher des alliances avec des groupes qui ne figurent pas dans la droite estampillée Les Républicains. En effet, même si le scrutin n'aura lieu que d'ici deux mois au plus tard, l'affrontement du CDG aura sans doute laissé des traces. Ceci rend à l'heure actuelle l'idée d'une réconciliation bien illusoire au sein de la droite. Voilà qui vient rappeler que la plate-forme présentée lors des sénatoriales n'était qu'une unité de façade. Elle a aussi éclaté une fois passé le scrutin et les divisions se sont affichées à la première occasion.

La recomposition de la Commission permanente pourrait donc déboucher sur une recomposition au sein des rapports de forces actuels du Conseil départemental. Cela pourrait donc placer dans l'opposition une partie de la droite qui avait triomphé aux élections de 2015 et faire émerger une autre majorité, qui devra gouverner en tenant compte de sensibilités diverses. Gageons que cela puisse remettre au premier plan l'idée de s'entendre autour d'un projet pour La Réunion. C'est en effet ce projet qui est à même de rassembler une diversité d'opinion, ce qui peut inaugurer d'une gouvernance bien différente du Conseil départemental dans deux mois au plus tard.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Plus de 40 % des Réunionnais concernés

# Lutte contre la pauvreté : préconisations du CESER



C'était hier la dernière séance plénière de cette mandature du CESER.

Lors de la séance plénière d'hier, le Conseil économique social et environnemental régional a adopté un rapport de sa Commission Affaires sociales, culturelles, sportives, Solidarité et Égalité des chances, présenté par Georges-Marie Lépinay. Ce rapport comporte des préconisations synthétisées ci-après. Elles constituent une contribution à la lutte à mener dans ce domaine qui concerne directement les 40 % de Réunionnais vivant sous le seuil de pauvreté.

« Les préconisations sont organisées en trois parties :

**I/ D'abord, c'est la perception du problème qui doit changer pour pouvoir faire évoluer les politiques publiques qui le résoudre. Il faut faire de la lutte contre la pauvreté une priorité territoriale. Cela conduit à 6 préconisations :**

**n°1 – Reconnaître la pauvreté à la Réunion et ses conséquences sur le développement du territoire.**

La lutte contre la pauvreté doit être une grande cause de notre territoire ; elle nécessite la mobilisation de tous et convergence de tous les acteurs, publics et privés.

**n°2 – Définir avec l'ensemble des acteurs un projet de société pour la Réunion, condition sine qua non à toute réduction durable de la pauvreté.**

Seul un projet global et territorial ayant reçu l'adhésion de la majorité des partenaires peut aboutir à une véritable contractualisation avec l'État, préalable néces-

saire pour garantir la visibilité pluriannuelle et la continuité des moyens.

**n°3 – Décloisonner et ancrer les politiques publiques et essayer les bonnes pratiques.**

En effet, la convergence de l'action des différentes parties prenantes vers un objectif partagé de développement de la Réunion permettant de combattre la pauvreté, dans le cadre du projet de société pour la Réunion demande d'apporter davantage de cohérence à l'action publique.

**n°4 – Penser les politiques de l'activité, de l'emploi, de la formation et de la qualification comme une seule politique transversale.**

La réalisation du projet de société à même de réduire la pauvreté passe par la conduite d'une politique concertée de développement de l'activité, de l'emploi et de la formation, la valorisation du travail légal, l'utilisation pertinente et cohérente des fonds publics pour répondre aux besoins établis en matière d'emplois ai-

dés et une meilleure prise en considération du secteur de l'Insertion par l'Activité Économique dans les relations entre les collectivités et les acteurs économiques.

**n°5 – Miser sur le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS),**

qui constitue une orientation à conforter dans le projet de société réunionnais et dans les politiques de lutte contre la pauvreté.

**n°6 – Renforcer l'accompagnement du monde associatif,**

car les associations sont des acteurs essentiels de la lutte contre la pauvreté.

**II/ Ensuite, la Commission a estimé qu'il convient d'agir simultanément sur toute la chaîne de développement sociétal pour lutter durablement contre la pauvreté. Elle a identifié plusieurs points clés incontournables pour asseoir le projet de développement de la Réunion : il s'agit d'enjeux imbriqués les uns par rapport aux autres qui « déterminent » l'avenir des Réunionnais. Cela conduit à 4 préconisations :**

**n°7 – Améliorer la politique d'éducation de l'enfant dès la petite enfance, pour rompre le premier maillon de la chaîne de la pauvreté.**

Il s'agit d'accompagner les parents et les futurs parents, de prioriser l'accompagnement de la petite enfance, de prévenir les grossesses précoces, de développer les activités périscolaires et extrascolaires de qualité, de soutenir la création de liens intergénérationnels, de renforcer les moyens de l'Éducation nationale et de renforcer la lutte contre le décrochage scolaire.

**n°8 – Sécuriser et renforcer les politiques de l'habitat et du logement pour offrir des conditions de logement décentes à tous les Réunionnais.**

Il s'agit de disposer de véritables observatoires pour suivre l'évolution des besoins d'habitat, d'assurer de la visibilité pour tous les acteurs (publics ou privés) sur les politiques mises en œuvre, de rendre disponible une boîte à outils complète concernant tous les volets du financement de l'habitat, d'instaurer une véritable gouvernance de l'aménagement à la Réunion, de favoriser les parcours résidentiels dans le parc social, de renforcer ou réinvestir la politique d'accompagnement social vis-à-vis des familles et de donner au Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Habitat des Personnes Défavorisées les moyens suffisants à sa mise en œuvre effective.

**n°9 – Renforcer la prévention dans la politique de santé pour rompre les cercles vicieux.**

Il s'agit d'apporter de la cohérence dans les actions de prévention en matière de santé, de développer une culture de la prévention et de responsabiliser toute la chaîne d'action, du citoyen aux élus, en passant par les professionnels de santé et les associations.

**n°10 – Anticiper sur les conséquences du vieillissement de la population réunionnaise pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées.**

Il s'agit d'anticiper sur les risques et les besoins des Réunionnais en termes de dépendance, sur les besoins

en matière d'infrastructures de logement et d'accueil et sur les risques en matière de niveau de vie des personnes âgées.

**III/ Enfin, la Commission a souhaité insister sur la nécessité d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques qui concourent à la lutte contre la pauvreté. Cela conduit à 2 préconisations :**

**n°11 – Doter les politiques publiques obligatoires ou volontaristes des moyens nécessaires à leur mise en œuvre.**

**n°12 – Suivre et évaluer les politiques publiques.**

Puisque l'adoption des plans ou des schémas ne constituent que la première étape de la mise en œuvre des politiques publiques, il est essentiel de suivre en permanence chacune d'entre elles pour les ajuster au fil de l'eau. De plus, l'adaptation des politiques publiques aux réalités et aux évolutions du territoire nécessite de mieux structurer leur évaluation en établissant des plans d'évaluation associés aux différents schémas. »

## L'année prochaine, le CESER changera de président

### La dernière présidence de Jean-Raymond Mondon



La séance plénière du CESER tenue hier à la Région était la dernière de cette mandature. De nouveaux conseillers seront désignés d'ici la fin de l'année, et c'est une nouvelle assemblée qui siègera à partir de l'année prochaine. Cela sera marqué par des départs et des arrivées. Pour le moment, une chose est sûre, le CESER élira un nouveau président.

Après près de 20 ans à la direction de l'assemblée, son président Jean-Raymond Mondon a en effet annoncé hier qu'il n'allait pas briguer une réélection. Les conseillers lui ont rendu hommage en se levant pour applaudir son bilan à la clôture de la séance plénière. Puis une dernière photo a été prise sur les marches de l'Hôtel de Région.

## Selon le ministère de la Santé

# Plus de 5.600 personnes touchées par le VIH à Maurice

**A Maurice, de 1987 à juin 2017, 1.225 personnes atteintes du virus sont décédées, dont 11 enfants. Environ 5.640 personnes vivent avec le virus du VIH/Sida en juin 2017, dont trois fois plus d'hommes que de femmes, et un peu plus de 700 personnes infectées ne suivent aucun traitement, a indiqué, ce jeudi, le ministère mauricien de la Santé, dans un communiqué rendu public la veille de la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre le VIH/Sida.**

Selon le Dr Mungala Devi Soyjaudah, de Aids Unit, « le ministère peine à recenser ces 700 personnes vivant avec le VIH pour les convaincre de se faire soigner, car elles bougent constamment. Ces gens sont dans le déni ou craignent la stigmatisation ». Le nombre de bénéficiaires d'un traitement antirétroviral à Maurice s'élève à 3.500 et les autorités estiment que 77 % d'entre eux adhèrent à leur traitement. La moyenne des nouveaux cas recensés est passée d'un pic de 921 en 2005 à 26, à ce jour, grâce aux programmes de substitution à la méthadone et d'échange de seringues. Le virus se transmet plutôt parmi les usagers de drogues injectables, voire dans 65,2 % des cas. Un total de 43 enfants sont porteurs du virus ayant été contaminés par leurs mères.

virus, elle est immédiatement mise sous trithérapie. Cette mesure, selon l'OMS, permet au porteur du virus de jouir d'une meilleure santé et d'améliorer son espérance de vie. « De plus, un nouveau protocole de traitement sera validé bientôt. Et, le ministère de la Santé offrira sous peu de nouveaux médicaments aux personnes atteintes du virus. Ils sont plus efficaces et comportent moins d'effets secondaires. Maurice sera le premier pays dans la région de l'Océan Indien à proposer ce nouveau protocole de traitement », a annoncé le Dr Soyjaudah. A Maurice, de 1987 à juin 2017, 1.225 personnes atteintes du virus sont décédées, dont 11 enfants.

**Près de 37 millions de personnes dans le monde**

2016, le nombre de nouvelles infections a chuté de 39 % et celui des décès liés au VIH a baissé d'un tiers. Sur la même période, on estime que 13,1 millions de vies ont été sauvées grâce au traitement antirétroviral. En 2016, 19,5 millions d'individus porteurs du VIH recevaient un traitement antirétroviral à vie.

« Ce succès résulte des efforts considérables consentis par les programmes nationaux de lutte contre le VIH, avec l'appui de la société civile et de divers partenaires au développement », a indiqué, pour sa part, le Dr Laurent Musango, représentant de l'OMS à Maurice. Selon lui, l'OMS compte insister sur l'importance d'atteindre l'objectif de la couverture sanitaire universelle au bénéfice des 36,7 millions de personnes vivant avec le VIH, ainsi que de l'ensemble des personnes vulnérables et touchées par la pandémie.

### Dépistage et traitement

« À Maurice, les soins sont gratuits. L'objectif de l'État est d'aider les personnes vivant avec le VIH/Sida d'avoir une meilleure qualité de vie, ainsi qu'une communauté de charge virale indétectable. Cela, en ligne avec les objectifs de l'ONUSIDA qui veut arriver à une situation, en 2020, où 90 % de personnes vivant avec le virus connaissent leur statut sérologique, 90 % des personnes infectées reçoivent un traitement antirétroviral et 90 % de personnes recevant un traitement antirétroviral ont une charge virale durablement supprimée », a-t-elle indiqué.

Selon le médecin, le ministère de la Santé a adopté une nouvelle recommandation de l'OMS depuis août 2017. Ainsi, dès qu'une personne est testée positive au

Sur le plan mondial, entre 2000 et

## Esclaves en Libye : l'Union africaine et l'Europe interpellées

« Deux semaines d'interminables débats sur les ventes aux enchères d'esclaves en Libye ont été suivis de deux jours d'annonces destinées à confirmer de prétendues préoccupations humanitaires, tout en maintenant l'objectif premier de l'Europe - à savoir la fermeture de l'itinéraire méditerranéen central - a déclaré, dans un communiqué de presse, le directeur d'Amnesty International pour l'Europe, John Dalhuisen. Il réagissait à la décision de l'UE et de l'UA d'aider à l'évacuation des réfugiés et migrants, suite à la diffusion d'un reportage montrant des demandeurs d'asile et des réfugiés vendus comme esclaves pour des sommes dérisoires.

« La réalité est que des centaines de milliers de réfugiés et de migrants se sont retrouvés bloqués en Libye et exposés à des abus horribles, comme conséquence de la coopération intensive de l'UE avec les autorités libyennes. « Les projets qui donnent en grande partie la priorité au rapatriement "volontaire" dans leurs pays d'origine des personnes actuellement bloqués en Libye sans un système efficace pour évaluer et répondre aux besoins d'asile, ni proposer de les installer dans d'autres endroits, vont déboucher sur un mécanisme de déportation sous le couvert d'une intervention humanitaire », a-t-il expliqué.

## Che Guevara, apôtre des opprimés -2-

# Les premières mesures révolutionnaires

**Le cinquantième anniversaire de l'assassinat du Che en Bolivie le 9 octobre 1967 offre l'occasion de revenir sur le parcours du révolutionnaire cubano-argentin qui a dédié sa vie à la défense des « Damnés de la terre ».**

**Che Guevara fut-il l'un des premiers guérilleros à entrer à La Havane ?**

Après l'échec de l'offensive baptistienne de juin-juillet 1958 destinée à liquider une fois pour toute la guérilla, Fidel Castro a décidé de lancer fin août une contre-offensive et d'étendre l'insurrection armée à toute l'île. Le Che et Camilo Cienfuegos ont ainsi été envoyés à la tête de deux colonnes dans la zone centrale de Cuba, à Villa Clara. Le périple de près de 500 kilomètres a duré un mois dans des conditions extrêmement difficiles. Pour l'anecdote, les guérilleros n'ont pu s'alimenter que 11 fois en 30 jours et même dû manger « une jument crue sans sel ». « Seules les insultes et les menaces en tout genre permettaient de faire avancer cette masse épuisée », notait le Che dans son journal. Fin décembre, les troupes du Che et de Camilo prennent d'assaut la ville de Santa Clara et s'emparent du fameux train blindé rempli d'armes et de munitions. A l'aube du 1er janvier 1959, Batista abandonne le pouvoir et prend la fuite pour la République dominicaine du tyran Trujillo. Fidel Castro ordonne alors au Che et à Camilo de marcher sur La Havane et de s'em-

parer pour le premier de la caserne de La Cabaña et pour le second du camp militaire de Columbia.

**Quelles sont les grandes figures de la révolution cubaine au moment de son triomphe ?**

La principale figure révolutionnaire au triomphe de la Révolution cubaine le 1er janvier 1959 est incontestablement Fidel Castro. Aucun autre cadre du Mouvement 26 Juillet n'est en mesure de lui disputer le leadership. Il symbolise en sa personne l'aspiration du peuple cubain à la dignité et à l'émancipation. L'autre grande figure est bien entendu le Che qui représente l'archétype de l'internationaliste solidaire disposé à risquer sa vie pour la liberté d'une terre qui n'est pas celle de ses ancêtres et qui a fait sienne la maxime de José Martí, le héros national cubain, « la Patrie, c'est l'Humanité ». Le troisième grand personnage de la Révolution est Camilo Cienfuegos, lui-même issu du petit peuple, doté d'un courage extraordinaire, et qui était très proche du Che. Il y avait une grande complicité entre eux. Pour l'anecdote, c'était le seul à oser couper les cordes de son hamac

lorsque celui-ci y dormait. L'autre figure incontestable est à l'évidence Raúl Castro qui, malgré son jeune âge, a montré sur le champ de bataille ses qualités de combattant, de stratège et de leader. Il convient de rappeler que Raúl Castro a débuté la guerre comme simple soldat. Il a, comme tous les autres, dû faire ses preuves au combat. Nous pourrions également mentionner Juan Almeida, à qui l'on doit cette célèbre phrase prononcée lors du tout premier combat face à l'ennemi « Ici, personne ne se rend ! », et également Ramiro Valdés, entre autres.

(à suivre)

**Salim Lamrani**  
**Université de La Réunion**

Source : The Huffington Post  
[https://www.huffingtonpost.com/entry/che-guevara-apostle-of-the-oppressed\\_us\\_5a1dd637e4b0e9a1b9c7b482](https://www.huffingtonpost.com/entry/che-guevara-apostle-of-the-oppressed_us_5a1dd637e4b0e9a1b9c7b482)

## In kozman pou la rout

**« La shans pti poul la pa la shans pti kanar ! »**

Mi pans moin la fine anparl provèrb la. Moin la mèm lir kozman la par la plime in bon kamarad i viv dann sid. Bin alor zot va dir amoin pou kosa anparl sa zordi ankor ? Pars nana désèrtin kozman lé pli vivan ké d'ot. Kisoï dann la politik ! Kisoï dan l'apofitasyon ! Kisoï dann lo respé é lo mank respé ! Kisoï ankor dann bann rolasyon rant lo moun la ote, sansa bann ti kolon. Sé zour isi nana in n'afèr i rovien près tou lé zour, shak zour, sé la fason k'i trète bann rényoné kan zot i sava sèye trouv travaye déor, é désèrtin moun déor kan zot i vien travaye isi. Inn lé kaziman anbandoné sé nout ti kolon rényoné. L'ot lé shoushouté, transporté, kazolé, nouri, blanshi é sé lo monu déor i vie isi. Alé ! Mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

# Oté

## In shanjmann la politik i komans par lo réspé : i fé pa l'èr métsyé Macron nana lo réspé k'i fo pou l'Afrik !

*Moin la fine komans anparl voiyaz Prézidan Macron dann bann péi l'afrik mé sanm pou moin i fo mi arbate in kou an aryèr dsi son pasaz dann Burkina Faso. Burkina Faso, son l'ansien nom sé la Haute Volta, in l'ansien koloni La Frans é konm moin la fini dir, inn an parmi an péi lo pli pov nana dann l'afrik sid Sahara.*

*L'ané 1987, péi la 'avé mète pou diriz ali lo kapitène Sankara, in l'ofisyé kominis révolisyonèr é boug la té i vé révolisyone so péi. Par raport l'ansien dominèr kolonyal La Frans. Par raport ban réaksyonèr burkinabé, i rèv konm in pé partou inn grann vi alé oir lo pèp lé dann difikilté. An bazan dsi la solidarité ban péi l'Afrik : sa i apèl galman lo panafrikanism... L'ané 1987 in pé la mont in konplo épi la fini par la mor kapitène Sankara.*

*Kisa la tyé Sankara ? Kisa l'apiy dsi la détant, mé kisa la donn l'ord apiy dsi la détant ? In késtyon pa si difisil ké sa pou trouv in répons si i baz sinplomman dsi lo prinsip : kisa i anprofite lo krime ? Lo krime i an profite l'ansien péi kolonyal, La Frans . Lo krime i anprofite galman bann konplis lo kolonyalism épi lo néo kolonyalism. Lo krime i anprofite galman sak té i vé amenn inn vi d'shato alé oir lo pèp lé maltrété.*

*Kapitène Sankara mor, Blaise Compaoré la ranplas ali : in vré diktatèr so Blaise la. In vré profitèr galman vi ké li la maryé avèk la fïy lo l'ansien prézidan la Kote d'Ivoire é son madam, konm son bo pèr téi rèv pou li konm in vi d'shato é SanKara té i vé pa.*

*L'ané 2014 Blaise Compaoré lé blijé kite lo pouvoir pars lo pèp i vé pi ali, é li réfijyé dan la Kote d'Ivoire. Roch Kombouaré i ranplas ali é sé li l'akèy Prézidan. In pti tapète dsi la jou, in kozman san réspé : sa la pa in mark réspé pou i prézidan. In manyèr bien amontr kisa i lé lo shèf. In manyèr fé oir sé lo blan lo shèf donk pal o shanjman l'afrik la bézoin.*

*Alor rakont pa nou zistoir : in rolasyon d'égalité i pass par lo réspé mityèl é dann in ka konmsa Macron la pa trète prézidan Burkina Faso avèk lo réspé kisoï par son bann parol, kisoï par son bann jès déplasé.*

Justin